

Vivre à

# Beuvrages

Le magazine d'informations municipales



N° 46 -  
octobre, novembre et décembre 2016



## SOCIAL

P. 8-9

Reportage en  
plein chantier  
éducatif

## URBANISME

P. 12-13

Une zone bleue  
en centre-ville  
pour faciliter les  
stationnements

## CITOYENNETÉ

P. 18-19

Le Conseil  
citoyen :  
s'investir dans la  
construction de  
sa ville !

## JEUNESSE

P. 24-25

Un été à  
Beuvrages :  
retour sur les  
activités des  
centres de loisirs  
et du LALP

## SOCIAL

P. 10-11

LA SEMAINE BLEUE POUR TOUS LES SÉNIORS !

Fête

# d'Automne

les 28 et 29 octobre 2016

Espace Dubedout / Maison du Parc Fénélon  
2 jours d'animations pour petits et grands

Informations :  
[www.beuvrages.fr](http://www.beuvrages.fr)





Mesdames,  
Messieurs,  
Chers concitoyens,

Notre pays est entré depuis plusieurs mois dans une période de vigilance accrue, suite aux événements terroristes survenus sur notre territoire. À Beuvrages, en collaboration avec les services de l'Etat, nous répondons aux sollicitations des partenaires et des associations en mettant en place, par exemple, des zones protégées aux abords des établissements scolaires, en collaboration avec les directions des écoles. Nous alertons aussi les acteurs locaux sur les dispositifs de sécurité qu'ils doivent mettre en place lors de leurs manifestations. Cet état d'urgence nécessite donc une réorganisation générant des dispositions spécifiques et des coûts supplémentaires en matière de surveillance.

Malgré ces adaptations, certaines manifestations ne pourront voir le jour d'ici la fin de l'année voire au début de l'année prochaine; soit par décision municipale, préfectorale ou par choix de l'association organisatrice.

Sachez que, dans tous les cas, nous ferons le maximum pour garantir l'esprit de fête et de convivialité qui règne à Beuvrages en cette fin d'année, le tout en appliquant les mesures préventives nécessaires.

Je vous invite donc à prendre connaissance régulièrement sur notre site internet [www.beuvrages.fr](http://www.beuvrages.fr) des événements organisés sur la ville, afin d'être informé des dernières actualités.

Bonne fin d'année à toutes et à tous.

Bien amicalement,  
André Lenquette,  
Maire,  
Conseiller départemental du Nord

# Sommaire

## ÉVÈNEMENT

2 La fête d'Automne, les 28 et 29 octobre 2016

## ÉDITO

3 Edito de Monsieur le Maire

## SERVICES

5 L'informatique au service du public

6 La fin du démarchage téléphonique grâce à BLOCTEL

## SOCIAL

7 Démarchage à domicile : quels comportements à avoir ?

8 Reportage en plein Chantier Educatif

10 La Semaine Bleue pour tous les seniors !

## URBANISME

12 Une Zone Bleue en centre-ville pour faciliter les stationnements

## LOGEMENT

14 Vous avez l'intention de réaliser des travaux ?

## SÉCURITÉ / CITOYENNETÉ / CADRE DE VIE

16 Vous êtes détenteur de chiens dangereux ?

17 Radicalisation violente et enrôlement djihadiste : tous vigilants

18 Le Conseil citoyen : s'investir dans la construction de sa ville

20 Sécurité & Prévention de la Délinquance : déjà des mesures et des actions concrètes !

## HISTOIRE

21 Histoire locale : à la découverte du château Carlier, l'actuel Hôtel de Ville.

## ÉVÈNEMENT

22 Les événements de juin à octobre 2016

## JEUNESSE & SPORT / CULTURE

24 Été 2016 à Beuvrages : retour sur les centres de loisirs et le LALP

26 La vie à la Médiathèque

## ÉTAT-CIVIL

27 Naissances, mariages et décès

## AGENDA & INFOS PRATIQUES

28 Agenda et infos pratiques

## EXPRESSION

30 Expression des groupes politiques

## ÉVÈNEMENT

31 Balades pour tous, avec le Boulon

32 Bibliothèque en fête

Retrouvez-nous sur  
**www.beuvrages.fr**  
pour suivre l'actualité de votre Ville !

Directeur de la publication : **André Lenquette, Maire**  
Adjointe en charge de la communication : **Nadine Anzalone, 5<sup>ème</sup> Adjointe**  
Chef de rédaction : **Alexandre Obin, Responsable Communication**  
Comité de relecture : **Stéphane Dubrunfaut, Lilyane Vahé, Nicolas Fauquembergue, Nicolas Trelcat, Laetitia Halliez, Marie-Suzanne Copin**  
Ont participé à la rédaction de ce numéro : **Magalie Brioul, association « Beuvrages et son passé », Emilie Hospital, Alexandre Obin**  
Crédits photos : **Antonio Anino, Marjolaine Debras, Nadine Anzalone, Séverine Deliesche, l'association "Beuvrages et son passé", Alexandre Obin,**  
Mise en page N°46 : **Marjolaine Debras, Assistante Communication - Infographiste**  
Impression : **3500 exemplaires - Imprimerie Lelièvre**  
Distribution : **Agents du service de Police Municipale**



Le magazine municipal est imprimé via une entreprise labellisée « Imprim' vert ».  
Tous droits réservés - Ville de Beuvrages

### Reportage dans les coulisses du Service des Systèmes d'Information de la Ville de Beuvrages

Le service appelé communément « Informatique » gère l'ensemble du parc informatique des services municipaux. Il est donc un chaînon essentiel dans l'efficacité du service public. C'est grâce à sa collaboration que les enfants auront accès aux tablettes multimédias dans les écoles ou qu'on se connectera au WIFI de la médiathèque. Rencontre avec Nicolas FAUQUEMBERGUE et Johan PLOUCHART du service des systèmes d'information de la Ville de Beuvrages qui nous font vivre une journée au milieu des réseaux et des maintenances informatiques.

**8H15** : Arrivée des agents du Service des Systèmes d'Information et premiers appels du service Education, Sport, Jeunesse et affaires culturelles... un ordinateur ne se connecte plus au réseau. Première intervention au Pôle Jeunesse et **première panne de la journée résolue !**



**2** comme le nombre d'agents qui composent le service des Systèmes d'information.

**9H20** : **Rendez-vous avec le service communication et l'association du Réseau des Villes et Villages numériques (RVVN)**. Cette dernière, grâce à l'investissement de Valenciennes Métropole, soutient le développement numérique de Beuvrages. Objectif de la rencontre : l'évolution future du site internet [www.beuvrages.fr](http://www.beuvrages.fr) et la découverte des nouvelles applications mobiles existantes afin d'offrir de nouveaux services aux habitants / usagers.

**195** comme le nombre de postes informatiques déployés sur l'ensemble des sites communaux

**11H15** : Présentation **des nouvelles tablettes numériques** à l'école Jules Ferry avec l'équipe enseignante et les élus communaux.

**13H45** : Retour au SSI\* et **analyse du nouveau marché public du logiciel de gestion du temps de travail** des agents de la Ville et du CCAS de Beuvrages pour l'année 2017. L'occasion de rencontrer, de comparer et d'évaluer différents prestataires sur leur offre, tant sur le plan financier que sur la qualité du service proposé.

**15H40** : Le service des Systèmes d'Information se rend à la médiathèque, place Hector Rousseau, pour configurer les dernières bornes WIFI et sécuriser l'accès à Internet proposé gratuitement. Objectif : Permettre aux usagers de naviguer sur Internet à partir de leurs propres terminaux en toute sécurité.

**16H45** : Livraison de nouveaux matériels informatiques. Au programme, vérification de la commande et de l'état des appareils !

**17H15** : Réunion d'équipe sur les  **futures animations** qui seront mises en place dans le cadre des **ateliers de l'espace numérique** et répartition des groupes en fonction des niveaux et des attentes des usagers.

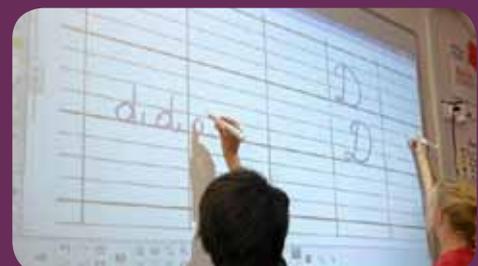


**17H50** : La journée se termine par la **vérification** hebdomadaire du **système d'alarme anti-intrusion** de l'Hôtel de Ville, tandis que sont générées les sauvegardes via les serveurs informatiques où toutes les données sont stockées.

**10** comme le nombre de tableaux interactifs dans les 4 écoles de Beuvrages.

Annoncé par la Ministre de l'Education nationale le 7 mai 2015, le plan numérique vise à déployer l'outil informatique dans les écoles et les collèges. Près d'un million d'euros sur trois ans seront investis au plan numérique à l'école.

**Informations : [www.ecolenumerique.education.gouv.fr](http://www.ecolenumerique.education.gouv.fr)**



\* SSI = Service des Systèmes d'Information.

# LE DISPOSITIF BLOCTEL



Ne soyez plus ennuyé par les démarchages commerciaux !

Bloctel est la nouvelle liste d'opposition au démarchage téléphonique ouverte depuis le 1er juin 2016 mise en place par le gouvernement. Afin de bénéficier de ce service, les consommateurs doivent s'inscrire gratuitement sur le registre d'opposition sur internet au [www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr).

Pour cela, vous devez entrer votre numéro de téléphone fixe et/ou portable sur le site [www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr). Vous recevez alors par courriel une confirmation d'inscription sous 48 heures. Il convient de vérifier que le message est bien arrivé (si nécessaire parmi les spams). **L'inscription n'est prise en compte effectivement que lorsque vous cliquez sur le lien hypertexte proposé dans le courriel de confirmation.** Vous serez alors protégé contre la prospection téléphonique dans un délai maximum de 30 jours après la confirmation de votre inscription.

**La durée d'inscription sur la liste d'opposition est valable 3 ans.** Par conséquent, 3 mois avant l'expiration de ce délai de 3 ans, vous êtes contacté par courriel ou courrier postal pour renouveler, si vous le souhaitez, l'inscription de vos numéros sur le registre d'opposition.

Si les appels continuent, vous pouvez vous identifier sur le site [www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr) afin de remplir le formulaire de réclamation. Les services de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) mèneront les enquêtes nécessaires.

Toutefois, le démarchage reste autorisé dans les situations suivantes :

- En cas de relations contractuelles préexistantes (par exemple, votre banque pourra continuer à vous appeler pour vous formuler des offres) ;
- En vue de la fourniture de journaux, de périodiques ou de magazines ;
- De la part d'instituts de sondage ou d'associations à but non lucratif, dès lors qu'il ne s'agira pas de prospection commerciale.

**Les spams vocaux et les SMS**, pour lesquels il existe déjà un numéro de signalement, ne sont pas concernés par Bloctel. Ils **doivent être renvoyés par SMS au 33 700.**

En outre, tous les opérateurs de téléphonie proposent à leurs abonnés de s'inscrire gratuitement sur une liste d'opposition.

Rendez-vous sur  
**[www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr)**



## LE SAVIEZ-VOUS?

Il existe deux types de listes d'opposition :

- **la liste rouge** : les coordonnées téléphoniques de la personne inscrite sur cette liste ne sont pas mentionnées sur les listes d'abonnés ou d'utilisateurs
- **la liste orange** : L'inscription sur la liste orange permet d'éviter le démarchage des entreprises commerciales mais les coordonnées téléphoniques de la personne inscrite continuent de figurer dans l'annuaire universel
- **Rappel** : le service Bloctel remplace le service Pacitel qui a fermé le 1er janvier 2016 (**les personnes qui étaient inscrites sur Pacitel doivent se réinscrire sur Bloctel**)

Source : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)





## DÉMARCHAGE À DOMICILE

### Quels comportements à avoir ?

Les services de la Police Nationale nous rapportent, à de multiples reprises, que des personnes, se faisant passer pour des agents d'entreprises ou de services publics (type ERDF, EDF, agents de déchetterie) interpellent à domicile les personnes âgées ou vulnérables ; certaines d'entre elles arrivent à pénétrer dans le logement afin d'y voler des effets personnels (bijoux, espèces, carte bancaire...) en prétextant une visite de contrôle de vos installations ou tout simplement pour vous faire signer des contrats de service ou de vente de produits.

Se sentant parfois coupables, les personnes vulnérables, qui font face à de tels comportements, en sont les premières victimes. Pour faire face aux démarcheurs, **il est possible de détecter quelques signaux** vous permettant d'avoir un comportement vigilant voire, au mieux, de donner immédiatement l'alerte.

Que le démarcheur soit à votre porte, ou déjà à l'intérieur de votre maison, de votre appartement ou vous proposant de signer un contrat, vous pouvez agir !

#### AU PAS DE VOTRE PORTE ...

Faire fuir le démarcheur malveillant, avant même qu'il ne soit entré chez vous, est la meilleure solution, bien qu'elle ne soit pas la plus simple, puisqu'il mettra tout en œuvre pour pénétrer dans votre domicile avec des arguments souvent alléchants.

- Comment être sûr de votre interlocuteur ? **Vérifiez tout d'abord l'identité de votre visiteur.** Un avis de passage est très souvent déposé dans votre boîte aux lettres, sous forme de lettre, adressée à votre nom, ou simplement sous forme d'un coupon. C'est le cas pour les fournisseurs d'énergie comme EDF, Engie (ex GDF-Suez) ou La Poste.
- S'il se présente comme une entreprise, **sachez que ni la Mairie, la Préfecture ou le bailleur social ne mandatent pour des travaux immédiats.** En effet, souvent, un document d'information est envoyé. A défaut, une réunion publique est organisée afin de vous communiquer les changements dans vos résidences.
- Faites également **attention à certaines cartes professionnelles.** Elles contiennent parfois des fautes d'orthographe ou de « faux » logos qui doivent vous interpellier.

#### SI L'INTERLOCUTEUR VOUS A FIXÉ RENDEZ-VOUS À VOTRE DOMICILE ...

- **Évitez de recevoir la personne seule.** Soyez accompagné !
- **Prenez également le temps de réfléchir** avant de signer quoique ce soit. Bien souvent, l'argumentaire des commerciaux vous pousse à signer un document de suite (ndlr : un contrat ou autre) car l'offre est uniquement valable le jour où il est présent chez vous ! Appelez un membre de la famille ou un ami pour vous aider à éclaircir la proposition qui vous est faite.

#### SI L'INTERLOCUTEUR VOUS DEMANDE DE PAYER UNE PRESTATION ...

La loi interdit de payer immédiatement le produit qui vous est vendu. Ce n'est qu'**après 7 jours** que cela est possible. Ne lui remettez donc ni chèque ni numéro de carte bancaire, et, encore moins de liquidité et un RIB.

#### ET SI, MALGRÉ TOUT, VOUS AVEZ SIGNÉ UN DOCUMENT, COMMENT SE RÉTRACTER ?

Un contrat signé ne vaut pas un engagement définitif. Vous avez **14 jours après la signature** pour informer le vendeur de votre choix. Pour cela, vous devez lui adresser un **courrier par lettre recommandée**.



**Pour toutes questions ou informations sur ce sujet,  
contactez le Centre Communal d'Action Sociale au 03.27.51.98.20**

# S'IMMERGER DANS LE MONDE DU TRAVAIL POUR MIEUX S'INTÉGRER.

## Reportage en plein chantier éducatif !

Beuvrages, quartier de la Verrerie, situé à l'extrémité de la ville, dans une résidence reculée de la rue Emile zola. Ici, depuis 3 jours, plusieurs jeunes âgés de 18 à 25 ans, s'affairent dans les jardins de quelques locataires de ces maisons construites dans les années 60, par Maisons & Cités (ndlr à l'époque, la SOGINORPA). Tondeuse, brouette et sécateurs sont de sortie pour redonner vie aux jardins et du sourire aux résidents.

Lancés à l'initiative du Centre Communal d'Action Sociale de Beuvrages en collaboration avec le CAPEP, dans le cadre du Contrat de Ville, les chantiers éducatifs permettent à des jeunes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle d'**effectuer des petits travaux** de jardinage comme la tonte des pelouses, l'entretien des haies ou la coupe d'arbustes. Les missions sont essentiellement réalisées auprès de personnes âgées et/ou à mobilité réduite, ce qui permet à ces dernières de profiter d'un service qui parfois, en étant isolées, n'aurait pas pu être réalisé.

### 15 FOYERS SOUTENUS PAR 18 JEUNES

Quant aux jeunes, au-delà de la mission et du savoir-faire qu'ils accumulent, ils ont l'opportunité d'**échanger avec des personnes d'une autre génération.**

Comme le rapporte Mathieu, « cette mission c'est l'occasion de rencontrer des personnes différentes, d'un autre âge et au final cela créé des liens d'amitié ! Car en plus du travail qui est effectué, on a de sacrées rigolades ! ».

Réaliser un travail, c'est aussi **se projeter dans la réalisation d'un projet personnel ou professionnel.** L'investissement de Mathieu et l'accompagnement des partenaires lui ont permis de décrocher un Contrat Unique d'Insertion, pour l'instant de 6 mois, à la ferme du Major à Raismes.

Les prochaines sessions du chantier éducatif auront lieu du 24 au 28 octobre 2016.



18 jeunes ont été sélectionnés pour participer à ces chantiers éducatifs où « travail bien fait » et convivialité étaient au rendez-vous !

**540** comme le nombre total d'heures de travaux effectuées par les 18 jeunes missionnés.

### Le Contrat de Ville : qu'est-ce que c'est ?

Le Contrat de Ville, piloté par Valenciennes Métropole en lien avec 18 communes du territoire, a pour objectif de définir des actions d'ici 2020 afin de réduire les inégalités dans les quartiers comme, par exemple, l'espace ressource du CAPEP (ateliers d'insertion professionnelle) et l'action du Boulon, « Le territoire, comment ça marche ? ».

#### 1 Un multi-partenariat actif

Afin de suivre dans les meilleures conditions les « chantiers », un éducateur du club de prévention et un intervenant technique du CAPEP supervisent sur place et organisent les missions.

En appui, les services de la Ville (emploi, politique de la ville, jeunesse) et du CCAS de Beuvrages mais également la mission locale et les bailleurs coordonnent les opérations et rendent compte de l'avancée et du retour des bénéficiaires. Le vendredi après-midi de chaque semaine de chantier, des rencontres à la Maison du Parc Fénelon ont été organisées pour partager un moment convivial avec les participants du chantier éducatif.

#### 2 Qui finance le projet ?

Les chantiers éducatifs ont pu voir le jour grâce au cofinancement de l'Etat, du CCAS de Beuvrages, de la SA du Hainaut et de Maisons et cités.

## LA CITÉ DE LA VERRERIE



**2** comme le nombre de quartiers concernés : la cité de la Verrerie et la résidence Kranichfeld.

## LA RÉSIDENCE KRANICHEFELD



**15** foyers soutenus par 18 jeunes ayant perçu une indemnité leur permettant de financer un projet (ex: le permis de conduire).

## SOCIAL

Rencontre avec Georgette Parent, habitante de la résidence Kranichfeld

Comment avez-vous vécu la présence et le travail des jeunes ?

Ça m'a fait extrêmement plaisir de les accueillir et surtout d'être aidée. Il est vrai que j'arrive encore à faire ma pelouse moi-même malgré mes proches 79 ans mais cela me fatigue !

J'étais contente « d'avoir » les jeunes car ils étaient très gentils et serviables. Deux jeunes sont intervenus chez moi. J'ai surtout été très proche d'un des jeunes, Mathieu, je ne sais pas pourquoi... Je le considère un petit peu comme mon petit-fils ! Ça me fait plaisir de le voir quand il vient me dire « Bonjour » et aussi de pouvoir discuter un petit peu avec lui ! Mathieu s'est particulièrement occupé des finitions.

Êtes-vous satisfaite du travail effectué ?

Ils ont tondu la pelouse et désherbé mes petits jardinets. Les pelouses ont été très bien faites. Tout a été très bien fait. Je suis très contente de leur travail. En plus, ils ont tout ramassé. Tout a été nickel ! Je suis satisfaite de leur travail. D'ailleurs, ils peuvent revenir quand ils veulent (rires)!





## LA SEMAINE BLEUE POUR TOUS LES SÉNIORS !

Votre Centre Communal d'Action Sociale avait programmé depuis plusieurs mois de nombreuses animations autour de plusieurs thématiques : le sport, la culture, les activités manuelles ou l'alimentation. Vivez ou revivez en photos la Semaine Bleue 2016 qui s'est déroulée du 3 au 9 octobre et a réuni 530 participants pendant 7 jours !

Parce que, comme le rappelle Marie-Suzanne Copin, adjointe aux affaires sociales et Vice-Présidente du CCAS, « les Séniors sont dynamiques », la Semaine bleue est l'opportunité de mettre à profit sa joie de vivre, son enthousiasme et son bien-être en participant à différents ateliers concoctés par l'équipe du CCAS en collaboration étroite avec les services de la Ville. Visites culturelles, activités sportives et débats ont rythmé la semaine. Reportage au coeur de cet événement si apprécié de ses participants.

### LUNDI 3 OCTOBRE



Relaxation et détente avec le Thai Chi Chuan, une première pour cette année ! Ici, lors du salon « Anergie » en 2015.

De la bonne humeur avec les danses de salon



### MARDI 4 OCTOBRE



Sérieux et réflexion pour repasser son certificat d'études !

Une autre vision du territoire avec la marche guidée du Terril de Raismes



### MERCREDI 5 OCTOBRE



Comment mettre en valeur ses souvenirs ? Avec le Scrapbooking !

Adaptez son alimentation en fonction de son âge !



## VOUS N'AVEZ PAS ENCORE PARTICIPÉ À UN ATELIER DE LA SEMAINE BLEUE ?



Regardez en vidéo l'édition qui s'est déroulée en 2015 en vous connectant au [www.beuvrages.fr](http://www.beuvrages.fr), rubrique Reportage vidéos (en bas de la page d'accueil) ou flashez ce flash-code avec votre smartphone.

Vous pourrez également la visualiser lors de la remise du colis de Noël à l'espace Dubedout.



## JEUDI 6 OCTOBRE



Atelier « décoration de tables » pour les prochains repas familiaux ou amicaux

Diffusion du film « les Optimistes » suivi d'échanges avec le public



Sortie de plusieurs kilomètres avec la marche nordique dont l'activité est très en vogue



## VENREDI 7 OCTOBRE



Découverte de la Médiathèque de Beuvrages et des différents services proposés.



Visite culturelle à Roubaix au cœur de la cité du Textile avec le Musée de la Piscine

## DIMANCHE 9 OCTOBRE



Un banquet réussi et un bon repas pour 290 convives ainsi que pour 57 séniors qui ont reçu un repas à domicile.



Et surtout, n'oubliez - pas

# LE COLIS FESTIF DE NOËL

à retirer le jeudi 8 décembre 2016  
de 9h30 à 13h à l'espace Dubedout

Sous réserve de réservation préalable au plus tard le **10 novembre 2016**.



# STATIONNER EN CENTRE - VILLE

Une zone bleue pour faciliter l'accès aux services et commerces pour tous !

Depuis le 29 août dernier, les automobilistes qui stationnent leurs véhicules en centre-ville doivent respecter la durée de stationnement fixée par la Zone Bleue. Elle concerne, pour le moment, les rues François Gressiez et, en partie, la rue du 11 novembre. L'objectif est de libérer des places de parking pour la clientèle des commerces et les usagers des services, en empêchant le stationnement abusif.

La Zone Bleue est donc effective **du lundi au samedi de 8h30 à 19h**. Des panneaux indicateurs vous informent sur place des zones concernées et vous rappellent le temps défini pour le stationnement.

## POURQUOI UNE HEURE ?

Telle fut la question posée aux différents commerçants du centre ville qui, pour cette mesure utile et citoyenne, ont été force de proposition. Après une première rencontre avec les élus de la commune, 82 % d'entre eux se sont prononcés en faveur d'une durée d'une heure.



**STÉPHANIE FOSSE,**  
Habitante du quartier du Ruisard

« Il y a un intérêt à mettre en place la zone bleue, cela évite de tourner en rond en centre-ville pour trouver une place. Maintenant, il faut faire en sorte que cela soit respecté ! Ce matin, en arrivant, je me suis dit « Super, il y a de la place ! ».



La zone bleue est identifiable par un marquage de couleur ... bleue !

## QUE SE PASSE-T-IL SI JE NE RESPECTE PAS L'HEURE LIMITE DE STATIONNEMENT ?

Je suis alors susceptible de recevoir un procès-verbal et une amende de 17€ en cas de dépassement du délai. Ceci est également valable en cas de non-apposition du disque bleu.

**45** comme le nombre de places de stationnement désormais en zone bleue dont deux places spécifiques pour les Personnes à Mobilité Réduite



## VOUS N'AVEZ PAS ENCORE VOTRE DISQUE BLEU ?

Procurez-le vous dans les lieux d'accueil du public et chez vos commerçants préférés.

Ils sont offerts par la commune de Beuvrages\*.



\* Dans la limite des stocks disponibles

JE SUIS PORTEUR DE LA CARTE DE STATIONNEMENT POUR PERSONNES HANDICAPÉES. DOIS-JE APOSER UN DISQUE BLEU?

Oui, en effet, **le fait d'être en possession et de faire figurer votre carte de stationnement pour handicap ne vous exonère pas de disque bleu.** Il est donc à apposer sur votre véhicule !



**FRANÇOIS**  
Habitant de la résidence Duclos

« Cela est utile pour accéder aux commerces et à la Banque ... Le temps prévu (ndlr : 1h) est suffisant. On ne se gare pas pour aller au supermarché mais juste pour faire quelques courses. »

**1h** comme le temps consacré au stationnement



**BIENTÔT DES BORNES ÉLECTRIQUES?**

Dans le cadre du Plan Climat Energie initié par Valenciennes Métropole, avec le soutien de la région Hauts de France et de l'ADEME, deux bornes électriques seront installées permettant aux usagers de recharger leurs véhicules pendant leurs courses ! Elles seront situées rue Gressiez comme le montre le plan ci-dessous.



RENCONTRE AVEC QUELQUES COMMERÇANTS DE LA VILLE



**INGRID & THIERRY CHABOT**  
Boucherie - traiteur Chabot  
Rue du 11 novembre

« Ce système est formidable ! Les clients sont ravis sauf quand ils oublient de mettre le disque mais nous sommes là pour leur rappeler !

Les clients ne font plus trois fois le tour du centre-ville pour trouver une place... C'était indispensable; cela aide le commerce... Et c'est essentiel car sans commerce, c'est une ville morte ! »



**GUILLAUME CAMBIEN**  
Directeur de l'agence Caisse d'Epargne  
Rue Gressiez

« Les clients nous disent souvent qu'il était temps que la zone bleue soit créée. Mais elle sera d'autant plus efficace si la Police municipale verbalise celles et ceux qui ne respectent pas le temps de stationnement ainsi que les automobilistes qui se garent en double file !

Concernant le rythme de stationnement, une heure semble suffisant pour les clients, hormis pour les rendez-vous exceptionnels, mais qui restent rares ! »



**CATHERINE & CHARLES**  
La P'tite tartine

« C'est plutôt positif ! C'est plus pratique pour nos clients, ils nous disent qu'ils ont plus de place pour se garer ...

Et ça évite les doubles files devant le magasin. Ça devenait dangereux pour les automobilistes et aussi pour les piétons ! »

RENCONTRE AVEC LA POLICE MUNICIPALE



**STEPHANE COUSIN**  
Chef de service de Police municipale

« 38 contraventions ont été dressées depuis l'entrée en application de la zone bleue, et ce avec modération et pédagogie, puisque celles-ci l'ont été après deux avertissements préalables, par véhicule. A noter que ces amendes ne « tombent » pas dans les caisses de la commune, contrairement à ce que l'on pense, mais dans les caisses de l'Etat. »

## VOUS AVEZ L'INTENTION DE RÉALISER DES TRAVAUX ?



Renseignez-vous auprès de la Mairie et consultez les règles prescrites dans votre quartier !

Avant de vous engager dans des travaux de construction ou d'amélioration de votre habitat, vous devez prendre connaissance du Plan Local d'Urbanisme. Cela vous permettra, en plus de réaliser les bonnes démarches administratives, de constater par vous-même les types de travaux que vous pouvez réaliser.

### VERS UN PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ?

Depuis le 15 décembre 2005, et l'approbation par le Conseil municipal du Plan Local d'Urbanisme, **chaque citoyen de la ville** doit, lors de travaux de rénovation ou de construction de son lieu de vie, **respecter les dispositions qui sont régies par le PLU** de la commune de Beuvrages.

D'autre part, depuis l'application du décret du 24 mars 2014, faisant suite à la Loi ALUR, l'Etat a transmis aux structures intercommunales, en l'occurrence pour ce qui nous concerne, à Valenciennes Métropole, l'instruction des demandes d'urbanisme des particuliers. L'objectif étant de créer un **plan local d'urbanisme intercommunal à l'échelle du territoire valenciennois** afin de gagner en cohérence en matière de règles d'urbanisme.

### PAS DE CHANGEMENT POUR L'USAGER !

**Pour les habitants, pas de changement** puisque les demandes de renseignement ou de mise à disposition de formulaires administratifs peuvent toujours être réalisées en mairie ou par téléphone. Encore plus pratique, vous pouvez télécharger les documents d'urbanisme [ndlr : déclaration préalable ou permis de construire] en ligne sur **www.beuvrages.fr, rubrique Vie pratique - Aménager son lieu de vie**.

Valenciennes Métropole a mis également en ligne sur son site Internet des renseignements complémentaires concernant les instructions de demandes de dossiers et d'aménagement. **Rendez-vous sur www.valenciennes-metropole.fr, rubrique Urbanisme - PLUI**.

### POURQUOI UN PLU ?

Il s'agit tout d'abord d'**éviter l'éparpillement** dans la typologie des constructions sur la commune et ainsi, tout en gardant une certaine souplesse dans les matériaux et surfaces à réaliser, d'éviter de voir apparaître des constructions qui ne s'intégreraient pas dans le paysage de la commune de Beuvrages.

Pour cela, **des règles précises sont inscrites dans le PLU et concernent différents aménagements de votre habitation** : de la nature et de la couleur des matériaux en passant par le type de toiture que vous pouvez utiliser voire la distance nécessaire entre la voirie et votre façade d'habitation. Les extérieurs ne sont pas oubliés puisque des critères sont à respecter pour l'entretien de vos haies, la hauteur des clôtures, par exemple ou pour agencer vos aires de stationnement pour vos véhicules.

### ET CONCRÈTEMENT, QUE DOIS-JE RESPECTER ?

Pour connaître les règles qui vous concernent, car chaque quartier a ses propres caractéristiques, connectez-vous sur **www.beuvrages.fr, rubrique Aménager son lieu de vie**, une carte interactive a été créée. Il vous suffit de cliquer sur la zone qui vous concerne et d'obtenir les informations détaillées.

### ZOOM SUR LA LOI ALUR, L'ACCÈS AU LOGEMENT ET À UN URBANISME RÉNOVÉ

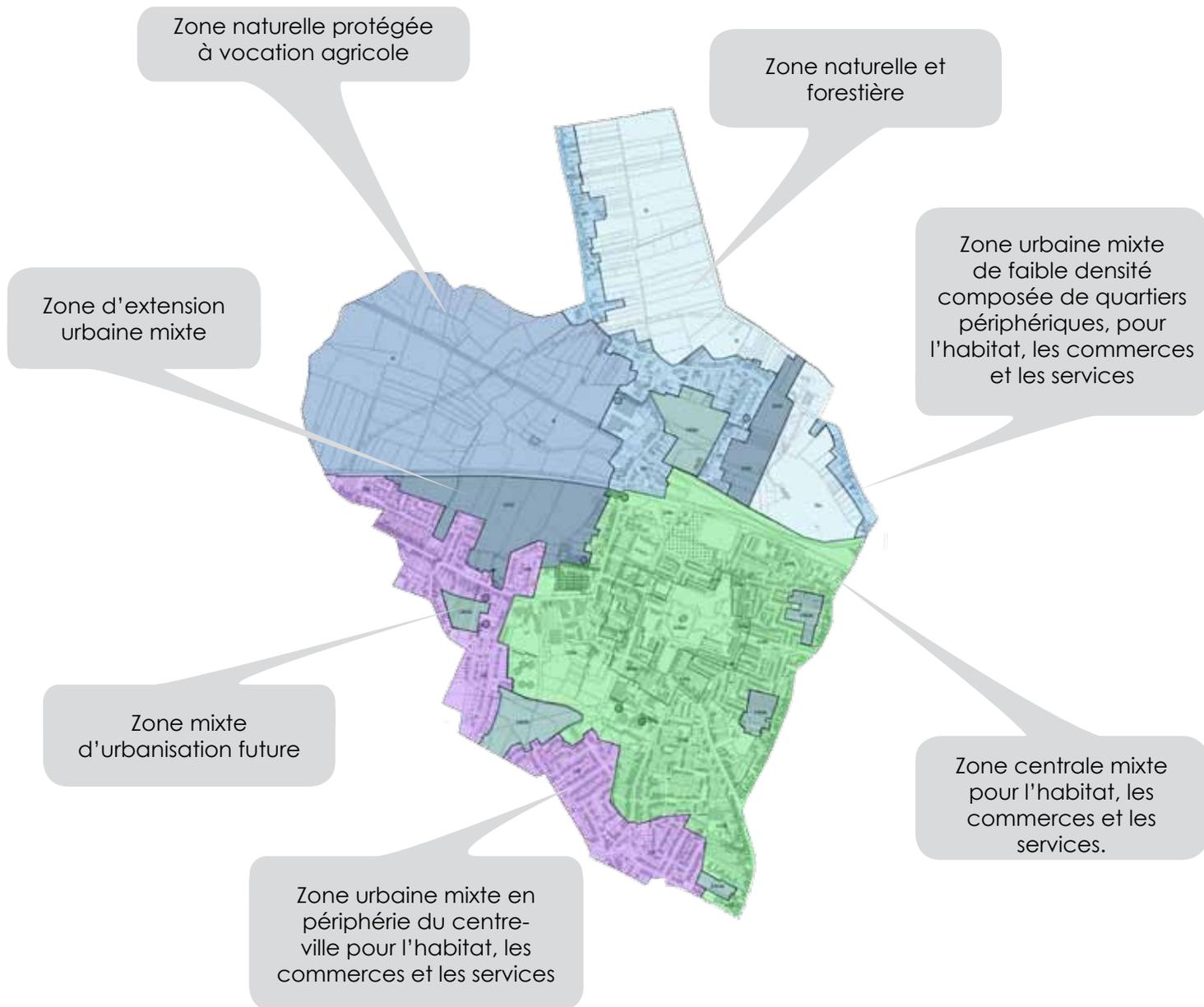
L'une des principales nouveautés de cette loi du 24 mars 2014 est le transfert d'instruction des demandes d'urbanisme des services de l'Etat aux structures intercommunales, pour les communes de moins de 10 000 habitants. Les demandes que vous déposez en mairie de Beuvrages ne sont plus analysées par la DDTM (ex-DDE) et les services de l'Etat mais par Valenciennes Métropole.



## OÙ JE ME SITUE SUR CETTE CARTOGRAPHIE ? PAR QUELLES RÉGLEMENTATIONS SUIS-JE CONCERNÉ ?

Retrouvez en détail les dispositions du Plan Local d'Urbanisme de Beuvrages en ligne sur [www.beuvrages.fr](http://www.beuvrages.fr), rubrique **Aménager son lieu de vie**, grâce à notre application interactive

## LOGEMENT



### AMÉLIORATION DE L'HABITAT : BÉNÉFICIEZ DE SUBVENTION POUR AMÉLIORER VOTRE LOGEMENT.

Vous êtes propriétaire d'un logement depuis plus de 15 ans? Vous souhaitez réhabiliter votre logement, l'améliorer thermiquement, réaliser des travaux d'adaptation au vieillissement ou au handicap ?

### Vous pouvez bénéficier de subventions sous certaines conditions.

Exceptionnellement, pour l'année 2016, les plafonds de ressources pour bénéficier d'aides financières aux travaux d'économies d'énergie ont été relevés sur l'ensemble du territoire de Valenciennes Métropole.

Ces subventions sont cumulables avec le Crédit d'impôt pour la Transition Énergétique (CITE), la TVA réduite à 5,5% et certains prêts à taux zéro pour les travaux d'amélioration de la performance énergétique.



N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'Espace Info Energie, muni de votre avis d'imposition au 32 avenue Albert 1er 59300 Valenciennes. Vous pouvez également contacter Laure Plouvier au 03.62.53.25.14.

# VOUS ÊTES DÉTENTEUR DE CHIENS DANGEREUX ?

Mettez tout en oeuvre pour prévenir d'éventuels accidents



Devenir propriétaire d'un chien n'est pas une démarche anodine. Cela ne se résume pas à le promener ou à le nourrir ; c'est surtout être responsable des comportements et des actes qu'il pourrait commettre en portant atteinte à l'intégrité physique d'autres personnes ou animaux. C'est à ce titre que la loi du 20 juin 2008 est venue renforcer les mesures de prévention pour protéger au mieux les personnes contre les chiens dits « d'attaque ».

Que dois-je donc faire lors de l'achat de mon futur chien ? Dois-je obtenir un permis de détention ? Comment puis-je estimer si mon chien est dangereux ? Voici quelques pistes de réponses qui vous permettront de mieux appréhender ces situations et à choisir l'animal qui vous conviendra le mieux.

## LA RESPONSABILITÉ DU PROPRIÉTAIRE EN TOUTES CIRCONSTANCES

En toutes situations, si vous êtes propriétaire d'un chien dangereux, votre responsabilité peut être engagée en cas de situations délictueuses. Afin de pallier cela, il s'agit tout d'abord d'être en possession de **vos permis de détention et de respecter les instructions demandées.**

Celles-ci varient en fonction de la dangerosité de votre chien ; s'il appartient à la **deuxième catégorie**, alors il doit être tenu en laisse et muselé dans les lieux publics et les transports en commun ; s'il appartient à la **première catégorie**, il ne peut être emmené dans les transports publics ni dans les locaux ouverts au public hormis la voie publique. Il doit être obligatoirement tenu en laisse. Le défaut de permis de détention pour votre chien de 1ère ou de 2ème catégorie est puni de 3 mois d'emprisonnement et de 3750 euros d'amende.

## QUELLE PRÉCAUTION DOIS-JE PRENDRE SI JE SOUHAITE ACHETER UN CHIEN ?

Tout d'abord, il faut vérifier que le vendeur vous fournisse le certificat vétérinaire vous permettant de connaître la catégorie à laquelle il appartient.

**Pour rappel, les chiens de première catégorie ne peuvent être vendus ni donnés.** Par la suite, vous devrez demander la délivrance, par le Maire de la commune, (ndlr : Service de Police Municipale) du permis de détention, obligatoire depuis le 1er janvier 2010. Pour obtenir ce document, il vous faut fournir les justificatifs de vaccination contre la rage, d'assurance responsabilité civile, d'attestation d'aptitude et d'évaluation comportementale. Un dossier de demande

de délivrance du permis sera aussi à remplir par le demandeur au poste de Police municipale.

## JUSTEMENT, COMMENT FAIRE ÉVALUER SON CHIEN ?

L'animal devra alors passer un test médical et comportemental réalisé par un vétérinaire inscrit sur une liste départementale.



# 15 000

c'est le montant de l'amende, en euros, que devra payer toute personne, cédant, important ou acquérant un chien de première catégorie. Une peine de prison de 6 mois complète cet arsenal judiciaire.

## QUE FAIRE SI MON CHIEN EST DIFFICILEMENT MAÎTRISABLE ?

Il convient alors de faire appel à un vétérinaire qui procédera à un examen médical. Il pourra également vous diriger vers un éducateur canin afin de mieux appréhender le comportement de votre animal.

Informations complémentaires :

Police municipale, rue Jules France (à côté du Centre Technique Municipal) - 03.27.19.29.65  
informations sur le site Internet [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr).



## NOUVEAU SUCCÈS POUR L'OPÉRATION TRANQUILITÉ VACANCES (OTV)

Depuis le mois de janvier, ce ne sont pas moins de 35 demandes d'OTV qui ont été transmises au service de la Police municipale. Essentiellement concentrée sur la période de juin à septembre, synonyme de vacances pour certains d'entre nous, l'action se déroule cependant tout au long de l'année.

Informations : Police municipale 03.27.19.29.65 ou [www.beuvrages.fr](http://www.beuvrages.fr)

# RADICALISATION VIOLENTE ET ENRÔLEMENT DJIHADISTE

Familles, amis, soyez vigilants ! \*



## QU'EST-CE-QUE LA RADICALISATION ?

La radicalisation est un changement de comportement qui peut conduire certaines personnes à l'extrémisme et au terrorisme. Ce processus est difficilement décelable mais il se traduit souvent **par une rupture**

**rapide du comportement** et un changement dans les habitudes de la personne. Il concerne le plus souvent des adolescents et des jeunes adultes en situation d'isolement et/ou en rupture. Il peut également toucher des personnes parfaitement insérées mais vulnérables.

## COMMENT REPÉRER LA RADICALISATION ?

Les comportements suivants peuvent être des signes qu'un processus de radicalisation est en marche. Plus ils sont nombreux, plus ils doivent alerter la famille et l'entourage.

- **Rupture avec la famille**, les anciens amis, éloignement de ses proches
- **Rupture avec l'école**, déscolarisation soudaine
- **Nouveaux comportements** dans les domaines suivants : **alimentaire, vestimentaire**, rejet de la vie en collectivité
- **Changements de comportements identitaires** : propos asociaux, rejet de l'autorité, rejet de la vie en collectivité
- **Repli sur soi**
- **Fréquentation de sites internet ou de réseaux sociaux à caractère radical** ou extrémiste, pratique de discours antisémite ou complotiste

## QUEL IMPACT AURA VOTRE SIGNALEMENT ?

**Les appels sont strictement confidentiels**, votre identité ne sera pas dévoilée. Votre signalement n'a pas pour but d'aider à sanctionner mais de **venir en aide à la personne concernée** par votre signalement, d'aider et de soutenir ses proches, avec un accompagnement adapté pour éviter un drame.

Même si vous n'êtes pas sûr de reconnaître des signes de radicalisation, il est préférable d'appeler rapidement le numéro vert. Les spécialistes à votre écoute sauront analyser plus précisément les signes et déterminer s'il s'agit ou non d'un processus de radicalisation. Signaler une situation de radicalisation ne vous sera jamais reproché. Même si la personne est déjà « partie », votre appel est nécessaire, notamment pour que les services compétents apportent de l'aide à sa famille.

Facebook : stopdjidhadisme

Twitter : @stopdjidhadisme

Site internet : [www.stop-djidhadiste.gouv.fr](http://www.stop-djidhadiste.gouv.fr)

Centre national d'assistance et de la prévention de

la radicalisation : 0 800 005 696

(service & appel gratuits)

\* [www.stop-djidhadisme.gouv.fr](http://www.stop-djidhadisme.gouv.fr)

#stopdjidhadisme

## LE NUMÉRO VERT STOP-DJIHADISME, COMMENT ÇA MARCHE ?

1.

0 800 005 696 Service & appel gratuits

Ce numéro gratuit permet à ceux qui s'interrogent ou s'inquiètent d'un possible embrigadement de l'un de leurs proches d'avoir un entretien détaillé afin d'établir un diagnostic.

2.



Des gendarmes, des policiers réservistes et un psychologue spécialement formés répondent aux questions, conseillent sur la marche à suivre et évaluent le degré de radicalisation de la personne.

3.



Les signalements les plus préoccupants sont réorientés vers les services compétents placés sous l'autorité des préfets, dans chaque département. 500 agents publics ont été spécialement formés.

5.

Selon l'urgence d'intervention ou d'accompagnement, l'état-major active :



un traitement psychiatrique



un travail de prévention, d'accompagnement psychologique



une action des services de sécurité

4.



A la préfecture, l'état-major de sécurité décide et organise le suivi des cas les plus inquiétants.

# LE CONSEIL CITOYEN DE BEUVRAGES

S'investir dans la construction de sa ville !



Créé en janvier 2016 suite à la signature de l'arrêté de Madame la Préfète à l'égalité des chances, le Conseil Citoyen a pour objectif de développer des dynamiques citoyennes dans le secteur prioritaire\* de la Ville de Beuvrages. Les membres du Conseil citoyen se sont réunis à plusieurs reprises pour mieux se connaître, cerner les enjeux de la commune vis-à-vis de son évolution depuis plusieurs années, et, commencer à monter les premières actions au sein des quartiers.

## QUI SONT-ILS ?

Ils sont **au nombre de 32**, sont **âgés de 16 à 79 ans**. Certains sont retraités, d'autres actifs; pour d'autres, ils suivent des études universitaires tandis que certains sont commerçants ou agents de l'Education nationale. La force du Conseil Citoyen ? **Des personnes d'horizons et d'origines différents qui apportent leur pierre à l'édifice du Conseil citoyen** et de la Ville de Beuvrages.

Et parce qu'ils connaissent le fonctionnement de la commune, parce qu'ils y vivent tout simplement ou y travaillent, parce qu'ils utilisent les transports en commun qui desservent la commune et ont des enfants fréquentant la médiathèque et les écoles, ils seront force de proposition pour améliorer le quotidien de chacune et chacun d'entre vous.



Première rencontre des conseillers citoyens le 30 avril à la Maison du parc Fénelon

## SUR QUELS SUJETS INTERVIENNENT-ILS ?

Les sujets et thèmes d'intervention seront nombreux : **la sécurité routière**, l'embellissement des parcs, **la réussite scolaire** et l'épanouissement des citoyens; tous les sujets présentant un **intérêt collectif**.

**Le Conseil Citoyen est autonome vis-à-vis du Conseil municipal.** En 2017, un Président sera élu parmi les membres pour une durée d'un an.

## J'AI UNE QUESTION PARTICULIÈRE CONCERNANT LA FUTURE CONSTRUCTION DE MON GARAGE, DOIS-JE CONTACTER LE CONSEIL CITOYEN ?

Non, toutes les questions relatives à l'aménagement de son lieu de vie et toutes questions personnelles sont à adresser, comme d'habitude aux services de la Ville et à Monsieur le Maire, par courrier ou directement sur [www.beuvrages.fr](http://www.beuvrages.fr), rubrique Contact.

Les conseillers citoyens n'ont pas pour mission de répondre aux sollicitations individuelles des habitants. Par contre, cela ne veut pas dire qu'ils n'ont pas vocation à vous solliciter pour connaître vos avis sur votre quartier. Au contraire !

\* est défini comme secteur prioritaire, les quartiers où il y a lieu de revaloriser la zone urbaine en difficulté afin de réduire les inégalités.

Informations complémentaires :  
Service Politique de la Ville : 03.27.51.98.25

## PETIT RAPPEL DES FAITS...

### FÉVRIER 2014 :

L'Etat invite les collectivités locales à créer un Conseil Citoyen à l'échelle de ses quartiers prioritaires en application de la loi n°2014-173 de programmation pour la Ville et la cohésion urbaine.

### 9 OCTOBRE 2015 :

Le Conseil municipal de Beuvrages autorise la création d'un Conseil Citoyen.

### 5 NOVEMBRE 2015 :

Début de la campagne d'information pour se porter candidat.

### 8 DÉCEMBRE 2015 :

Tirage au sort des conseillers citoyens.

### 20 JANVIER 2016 :

Présentation des conseillers citoyens lors de la cérémonie des vœux et des initiatives citoyennes à l'espace Dubedout.

### 30 AVRIL 2016 :

Première rencontre des conseillers citoyens à la Maison du Parc.



Danielle  
TOURNEUR  
Agent d'accueil



Jean - Michel  
CARION  
Retraité



Bernadette  
COMOLET  
Retraîtée



Frédéric  
DAYEZ  
En formation  
professionnelle  
aux métiers du  
numérique



Valérie  
LEKEUX  
Agent d'entretien



René  
GARIN  
Retraité



Imane  
EL BOUHALI  
Etudiante



Bertrand  
DOCHEZ  
Directeur d'école



Nada  
EL BOUHALI  
Lycéenne



Damien  
ROUSSINI  
Educateur spécialisé



Vanda  
GRAZIANO  
Assistante maternelle



Bruno  
BRYL



Claude  
FLAMENT  
Profession Libérale



Ghuislain  
HUE  
Retraité



Michèle  
LEMOINE  
Retraîtée



Daniel  
FACHE  
Electricien



Jeanine  
HOUSSAY  
Retraîtée



Jean-François  
GOSSET  
Retraité



Nathalie  
LEQUIEN  
Resp. auto-école



Chantal  
LEVAN  
Agent de  
recouvrement



Katia  
MAHIEU  
Resp. d'agence  
bailleur social

Jamila AMAR YOUCEF  
Odon CANIAUX  
Alain LEDERLE  
Achraf NAAMY  
René GUYOT

Myriam DELECLUSE  
Guillaume HULOT  
Ibrahim MORTAJI  
Walid REGRAGUI  
Franck SAMELE  
Nicole TRABOUILLET

ET ÉGÁLEMENT ...



Rencontre avec Jacques PICARD, intervenant auprès de l'UNADEL, l'Union Nationale des Associations et Structures du Développement Local, qui accompagne les membres du Conseil Citoyen dans l'appropriation de leurs missions.

construire leur point de vue, à comprendre les enjeux du conseil, à faire le lien avec les autres dispositifs de participation des habitants (ndlr: comme le FPH) pour imaginer leur quartier avec les habitants et les acteurs locaux jusqu'à faire des propositions aux décideurs que sont les élus par exemple.

QUEL EST VOTRE RÔLE VIS-À-VIS DU CONSEIL CITOYEN DE BEUVRAGES ?

Nous avons été choisi pour accompagner les membres du Conseil Citoyen de Beuvrages dans la construction et le fonctionnement de cette instance participative; ce qui veut dire que chaque membre est pleinement impliqué. On forme donc les gens pour faire autre chose que de la figuration en prenant en compte les spécificités du territoire de Beuvrages. L'objectif est que les membres parviennent à

ET CONCRÈTEMENT, COMMENT PARVENIR À CELA ?

En se rendant sur le territoire, en étant « producteur », en écoutant les habitants et en construisant sa propre réflexion. Les membres du Conseil Citoyen participeront aussi à des journées de rencontres avec d'autres conseils comme celui de Vieux-Condé et de Saint-Saulve afin de s'enrichir des actions et méthodes des autres. C'est ensemble qu'on avance de manière positive et efficace.

# BEUVRAGES ET LES COMMUNES VOISINES S'UNISSENT POUR PLUS DE TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

## Déjà des mesures et des actions concrètes

De nombreuses communes font face aux problèmes d'incivilités, parfois d'insécurité routière ou de trafics illégaux en tous genres. La commune de Beuvrages, en périphérie urbaine d'une grande ville, qu'est Valenciennes, n'est pas épargnée par ces comportements dangereux. Ses voisines ne sont pas en reste. C'est ainsi que, sous l'impulsion de l'Etat, trois villes se sont regroupées autour du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD\*) afin de mettre en place des actions pour assurer plus de sécurité et un cadre de vie propice pour tous.

### PLUS DE MOYENS, ENSEMBLE...

Les actions menées dans le cadre du CISPD sont, en premier lieu, collectives. Cela veut dire que les services municipaux des trois communes **ont l'opportunité de mutualiser leurs moyens matériels et humains.**

A titre d'exemple, les agents de la police municipale d'Anzin, de Beuvrages et de Raismes ont été formés à l'usage des « jumelles\*\* », grâce à l'intervention de la police municipale de Beuvrages. Ainsi, les autres polices municipales peuvent **emprunter le matériel disponible** à Beuvrages pour mener des actions de sécurité routière. De la même manière, grâce à ce dispositif, **les limites territoriales s'effacent lors des contrôles routiers.** Ainsi, la police municipale d'Anzin pourra très bien intervenir sur Beuvrages si un automobiliste en délit de fuite traverse deux communes.



Opération entre polices municipales et nationales en juillet 2016.

**et 2 décembre**, en journée, **pour les élèves de CM2 des écoles Ferry et Langevin** ainsi que pour les **élèves de 4ème et de 3ème du collège, les jeunes du LALP et du CAPEP.** Les **parents** ne sont pas oubliés puisque **des sensibilisations en soirée seront également proposées, de 18h à 20h à la Médiathèque les 1er et 2 décembre**, car se sont aussi des sujets à évoquer en famille pour parfois renouer le dialogue entre enfants et parents. Ces sessions sont également organisées sur les autres communes du CISPD.

8

comme le nombre d'actions de police réalisées sur les mois de juillet et d'août 2016 conjointement entre les policiers municipaux des trois communes.



Rencontre des acteurs de la prévention et de la sécurité à Beuvrages, en présence de Monsieur le Sous-Préfet, pour engager ensemble les mesures. Ici, dans le cadre du CLSPD de Beuvrages, dont les actions se coordonnent avec celles du CISPD.

\* Communes adhérentes au CISPD : Anzin, Beuvrages et Raismes.  
\*\* Dispositif de contrôle de la vitesse.

204

comme le nombre de personnes contrôlées lors de l'opération de polices municipale et nationale du 21 juillet 2016; générant 70 interpellations ou contraventions.



### DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE MAIS PAS QUE ...

Même si elle garde une place prépondérante au sein du dispositif CISPD, la sécurité routière n'est pas le seul axe

de prévention. **La lutte contre les addictions** est un enjeu majeur pour déceler les comportements à risque. C'est pour cela qu'il **faut former les agents de terrain**, des médiateurs intergénérationnels aux agents de police afin qu'ils soient en capacité de « désamorcer » certaines situations.

Aussi, avec les récents attentats survenus en France et en Europe, la **prévention de la radicalisation** est un enjeu majeur. **Des sessions d'information sur les enjeux et risques de l'internet sont organisées les 1er**



Sophie Theveux, coordinatrice du CISPD, a été recrutée par les communes partenaires pour rendre opérationnel ce dispositif intercommunal et faciliter les échanges et la mise en place des moyens entre les communes.

Objectif et non des moindres : améliorer la tranquillité publique et limiter les incivilités !

Depuis le 1er juillet 2016, la présidence du CISPD est assurée par André Lenquette, Maire de Beuvrages, et ce jusqu'à la fin de l'année 2017.

# IL Y A 30 ANS,

## LE CHÂTEAU CARLIER DEVENAIT L'HÔTEL DE VILLE !

HISTOIRE

L'Hôtel de Ville est le dernier château existant érigé sur la commune. Considéré comme un symbole fort du patrimoine local (ndlr : on le reconnaît d'ailleurs facilement sur le logo de la commune), il eut plusieurs destinées par le passé avant de devenir l'Hôtel de Ville en 1986.

### LA CONSTRUCTION DU CHÂTEAU DE LA FAMILLE " LEFEBVRE-CARLIER "

En 1863, Jules Lefebvre, banquier à Valenciennes, fait édifier, sur les ruines du Séminaire, **une fort belle demeure bourgeoise** en réutilisant une partie des pierres en granit. Elle est alors connue sous le nom de « château Lefebvre Durieux ».

En 1883, les travaux d'aménagement du parc mettent par ailleurs **à jour les ruines de l'ancien château** incendié en 1477, ainsi qu'**une partie du souterrain** conduisant vers l'Eglise.



LA VIE DU CHÂTEAU PENDANT LES DEUX GUERRES MONDIALES

En octobre 1914, les régiments d'infanterie allemande occupent les propriétés beuvrageoises. Le château a souffert des

dégradations des occupants tandis que les propriétaires, otages civils, étaient déportés en Allemagne. **L'armée allemande prend ses quartiers le 20 avril 1917.** Le 11 novembre 1918, Beuvrages offre un spectacle de désolation. Les châteaux Derasse, Mallet, Lefebvre, Courtecuisse ont beaucoup souffert, les autres grandes demeures ont été pillées. La vie reprend, les dommages de guerre permettent d'effacer les dégradations dues à l'occupant. Quant aux époux Carlier-Lefebvre, ils sont très appréciés par leur personnel, même après le décès du Docteur.

**Durant la Seconde Guerre Mondiale, le 105 RAL (Régiment d'Artillerie Lourde) installe son poste de commandement dans le château jusqu'en mai 1940.** Evacué de Dunkerque par les anglais le 1er juin puis débarqué le 6 juin, le 105 RAL est capturé par les allemands le 26 juin 1940. Le 19 mai, en fin d'après-midi, les éléments valides du régiment sont rassemblés en quelques heures autour de leur colonel au château de Beuvrages. Les troupes allemandes occupent Beuvrages le 27 mai. **Après l'Armistice, le château devient un lieu de « repos » pour les allemands** jusqu'à la libération en septembre 1944.

De retour à Beuvrages, Madame Carlier y restera jusqu'à sa mort en 1959. Très pieuse, elle se consacre à ses œuvres. Chaque année, les communicants et communicantes sont photographiés sur le perron. La propriété comptait dans le parc de plusieurs hectares, un jardin potager, un verger, des serres, un cours de tennis le tout protégé par un mur d'enceinte.

**Rachetée en 1967 par la société anonyme d'habitation à loyers modérés du Hainaut,** la demeure est mise à la

disposition **des centres socio-culturels** permettant de pratiquer de multiples loisirs.

C'est à cette époque que la terminologie « château Fénélon » apparaît dans le contrat de vente. Une statue en buste de Lénine inaugurée en 1972 par le Maire de l'époque trônait au milieu du parc éponyme jusqu'à la fin des années 1990. Des travaux de curage des douves et d'aménagement de jeux pour les enfants de Beuvrages sont entrepris entre 1980 et 1983. Mais pendant 20 ans, l'habitation, faute d'entretien, s'est dégradée.



En 1984, la commune, déjà propriétaire du parc, s'en porte acquéreur pour en faire sa nouvelle mairie. S'inscrivant dans le programme du développement social des quartiers, les travaux sont entrepris durant les années

suivantes sous la conduite d'architectes qui ont tenu à respecter le cadre ancien, utilisant habilement les matériaux modernes pour préserver le cachet traditionnel de cette demeure historique. Le sous-sol, aux caves voûtées, abrite aujourd'hui l'accueil et le service de l'état-civil. La salle des mariages occupe le rez de chaussée, le premier étage la salle de réunion du Conseil municipal. Le parc Fénélon a été remodelé ; les plans d'eau enjambés de petits ponts propices à la promenade. **Le nouvel Hôtel de Ville est inauguré le 28 septembre 1986** par le Maire Arthur Lompert-Bryck sous la haute autorité du Préfet Arousseau venu à la demande de Jacques Chirac, premier ministre, du Sous-préfet Oberdoff de Valenciennes, des maires et autorités civiles et militaires locales. Ancrés dans la mémoire collective, le château et surtout son parc sont connus sous l'appellation Fénélon bien que dédié à Lénine durant les années soixante.

Depuis 1986, le bâtiment a subi nombre de transformations, conséquences de la **réglementation des conditions d'accessibilité** et de la **ré-organisation des services municipaux**. Le parc, avec ses arbres séculaires, réaménagé à plusieurs reprises offre désormais un cadre de verdure en centre-ville à proximité du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut. **Deux arbres remarquables**, en l'occurrence des noyers d'Amérique, se trouvent dans le parc Fénélon, identifiables par une signalétique.

Il serait impensable de conclure ce rapide historique du château Carlier sans s'attarder sur la visite du Président de la République Jacques Chirac en 2003 entouré de Jean-Louis Borloo, à l'époque ministre de la ville, et du Maire André Lenquette.

# REPORTAGE DES ÉVÉNEMENTS DE JUIN À OCTOBRE 2016



**SAMEDI 4 JUIN 2016**

La Maison de la Petite Enfance a été inaugurée le samedi 4 juin 2016, en présence des partenaires que sont le Département du Nord et la Caisse d'Allocations Familiales. Luc Gard, le nouveau directeur de la CAF était présent, à gauche sur la photo. L'occasion de visiter les locaux de la Protection Maternelle et Infantile et de la crèche-halte garderie de la Ville de Beuvrages, Bébéchouette !



**DIMANCHE 5 JUIN 2016**

La Médaille de la Ville a été remise à André OBRINGER, Monique SIMON, Denise DIETRICH et Charly HERCHEUX pour les féliciter de leur engagement dans les actions de la commune. La Médaille, échelon Or, de la Jeunesse, des Sports et de l'engagement associatif a, quant à elle, été remise à Gérard LAGUERRE



**SAMEDI 18 JUIN 2016**

Tournois et finale du club de tennis Beuvrageois. Les matchs se sont déroulés pendant 3 semaines au Complexe Sportif Pennynck.



**SAMEDI 25 JUIN 2016**

L'Office Municipal des Sports rassemblait les associations sportives de la Ville autour de la fête du Sport pour clôturer une saison de compétition et de loisirs sur Beuvrages.

**MERCREDI 13 JUILLET 2016**  
L'Office Municipal des Fêtes, en partenariat avec les associations locales, a proposé une journée pour petits et grands sur la place de la Paix en prélude du concert en soirée



**MERCREDI 13 JUILLET 2016**

Les chanteurs de « The Voice Family » ont enflammé la place Hector Rousseau le 13 Juillet dans le cadre des festivités de la fête nationale. De quoi réaliser un « selfie » avec les 1000 spectateurs présents !

**JEUDI 14 JUILLET 2016**  
Sous le soleil radieux, les habitants de la commune ont pu se rassembler pour le 227<sup>ème</sup> anniversaire de la Prise de la Bastille.



**AOÛT 2016**

Le CAPEP a réalisé, en graffiti et avec les jeunes de la ville, une fresque afin de fêter les 30 ans de l'association de prévention.



**23 & 24 JUILLET 2016**

La commune et le Conseil régional Hauts de France, en lien avec l'ADTS, ont proposé deux journées de loisirs dans le cadre de l'opération « Nos quartiers d'été ». Le climat et la transition énergétique se sont donc invités les 23 et 24 juillet dernier au Parc Fénelon : l'occasion pour tous de s'adonner au plaisir de la construction d'éoliennes, de réaliser des livres-objets à la Médiathèque, le tout en s'amusant avec les nombreuses animations gonflables présentes pendant ce weekend ensoleillé !

**VENDREDI 2 SEPTEMBRE 2016**

Les habitants étaient invités, par la commune et l'association des Anciens Combattants à célébrer la libération de Beuvrages et fêter ensemble la fin des hostilités il y a plus de 62 ans.



**JEUDI 1ER SEPTEMBRE 2016**

Visite des écoles Langevin et Kergomard lors de la rentrée des classes, le jeudi 1<sup>er</sup> septembre, en présence de Claude ROIRON, Directrice Académique Adjointe et le Sous-Préfet de l'arrondissement de Valenciennes Thierry DEVIMEUX. Le Sous-Préfet a insisté sur la vigilance que les parents d'élèves doivent avoir concernant les accès aux écoles (plan Vigipirate, plan alerte attentat, etc) et a surtout souhaité une bonne rentrée aux professeurs et aux élèves. Ils ont également visité les locaux du pôle jeunesse, enfance et culture puisque le réaménagement des locaux a bénéficié d'une aide de l'Etat au titre de la dotation de la politique de la ville.



**LUNDI 5 SEPTEMBRE 2016**

L'extension des immeubles de la Place de la Paix par la SA du Hainaut se concrétise.



**VENDREDI 16 SEPTEMBRE 2016**

Les jeunes joueurs du Club de Football de Beuvrages ont accompagné les professionnels du VAFC lors du match Valenciennes contre Ajaccio



**SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2016**

Le Centre National des Arts de la Rue, le Boulon, en collaboration avec la Ville de Beuvrages, a rassemblé une vingtaine de beuvrageois pour une balade poétique à Fresnes-sur-escout. L'opportunité de découvrir le territoire... autrement.



**SEPTEMBRE 2016**

L'association « Beuvrages et son passé » organisait, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, une exposition, à la Médiathèque de Beuvrages, pour retracer les 30 années d'activité de ses adhérents.

# UN ETÉ À BEUVRAGES

## Retour sur les activités des centres de loisirs et du LALP

Les centres de loisirs ont encore connu un franc succès avec environ 200 jeunes accueillis tous les jours pendant deux mois sur Beuvrages.

Avec un programme d'activités préparé plusieurs mois à l'avance par l'équipe dynamique et motivée du Service Jeunesse, la ville a ainsi proposé une diversité d'animations, tant sportives que culturelles et pédagogiques, sur la commune mais aussi en extérieur. De la Thiérache au Val Joly en passant par une randonnée en VTT de plusieurs jours dans les Ardennes, les jeunes ont passé de bonnes vacances.



Visite au zoo



Sortie canoë en Thiérache



Atelier de fabrication d'objets en bois au Val Joly



Journée à la plage



Camping au Val Joly



RENCONTRE AVEC ANDRÉ LENQUETTE, MAIRE

### Peut-on dresser un bilan des animations estivales pour les 3-17 ans ?

Oui, bien-sûr. Comme chaque année, nous dressons un bilan pas seulement quantitatif mais surtout de la qualité de l'accueil et des animations proposées. Après quelques années stables en matière d'effectif, nous avons connu une progression de 17%, par rapport à 2015.

Notre volonté reste la même : offrir de vraies vacances aux enfants de Beuvrages et d'ailleurs (ndlr : 21% viennent de l'extérieur) autour d'un projet pédagogique et des sorties à des tarifs attractifs. Cela prouve que les parents ont confiance envers les équipes d'animations qui s'investissent autant dans la programmation des activités qu'en terme de vigilance vis-à-vis des enfants.

### Justement, les dispositifs en matière de sécurité ont-ils été un frein pour planifier les activités ?

Nous avons plutôt dû adapter certaines activités. Le camping « Trans-ardennes » en VTT pour les jeunes du LALP au mois d'août a été quelque peu réduit en distance. Nous avons supprimé l'étape belge afin d'anticiper une interdiction éventuelle des services de l'Etat. Chaque activité et animation étant particulière, chaque décision sur la vigilance l'est aussi !

Je profite également de l'occasion pour remercier les parents qui respectent les mesures de sécurité mises en place par la Mairie en concertation avec les services de l'Etat. Nous avons conscience des gênes et difficultés d'accessibilité aux écoles à cause de l'installation de barrières par exemple. Mais la sécurité des enfants doit être la priorité dans le contexte national que nous vivons.

Les jeunes de 11 à 17 ans ont bénéficié tout au long des vacances, d'activités sportives et ludiques...



CAMILLE

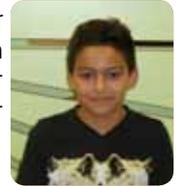
Cet été, j'ai participé à plusieurs animations proposées par le LALP. Les activités étaient diversifiées et certaines basées sur le sport. Mais je n'ai pas pu participer à toutes les activités. J'ai participé au séjour itinérant VTT car j'aime le vélo et c'était l'occasion d'en faire dans un autre contexte. En plus, les paysages étaient magnifiques et, comme j'étais la seule fille, les garçons étaient « aux petits soins » avec moi !



SALEM & FAOUZI

(Salem) Parmi toutes les activités proposées par le LALP, j'ai préféré celles comme le paintball et le laser game mais aussi les jeux « d'échappée » qui allient, à la fois, l'intellectuel et le ludique !

(Faouzi) J'ai souhaité participer au séjour itinérant en VTT car j'aime le sport en général. En plus, le fait d'être ensemble et de découvrir d'autres paysages ne pouvait qu'être intéressant !



Petite halte entre deux côtes... On en profite pour prendre la pose !

### LE PARCOURS ITINÉRANT EN VTT

Cette année, 10 jeunes ont eu l'opportunité de participer, pour la première fois, à un **camping itinérant en VTT au cœur du Parc Naturel des Ardennes**.

Tout au long de la « Trans-Ardennes », ils ont parcouru, en 4 jours, près de 90 kms et ont participé à diverses activités sportives, telles que le canoë et l'accrobranche, entre les étapes cyclistes.

Parcours du Trans Ardennes dont le programme a été présenté aux familles avant le départ.



# LA VIE DE LA MÉDIATHÈQUE

## Agenda & programmation

### EN OCTOBRE

- **Samedi 22 octobre - 11h**  
Relaxation et Méditation,  
Atelier d'Initiation pour ados  
et adultes animé par Claude  
FLAMENT de « l'Envol du Papillon »
- **Samedi 22 octobre - 14h**  
Rendez-vous « Marche » avec la  
Compagnie « Atelier de Papier »  
Durée : 3h30 environ
- **Samedi 29 octobre - au matin**  
Balade philosophique avec  
l'association « Philambules »
- **Samedi 29 octobre - après-midi**  
**Dimanche 30 octobre - matin**  
Représentation de « Pas à Pas »  
avec la compagnie « Atelier de  
Papier »

### EN NOVEMBRE

- **De mi-octobre à fin novembre**  
« Bibliothèques en fête » par la  
Médiathèque Départementale du  
Nord
- **Mercredi 2 novembre - 15h**  
Conte en famille spécial « Vivre  
ensemble », à partir de 5 ans
- **Samedi 5 novembre - 10h30**  
Philo contée avec la compagnie  
« TIRLAINE », à partir de 8 ans
- **Samedi 12 novembre - 14h30**  
Séance en famille avec le Ciné-  
goûter
- **Samedi 19 novembre - 14h30**  
« Jouons ensemble » avec  
LUD'HAINAUT et leurs jeux de  
collaboration, Tout public

- **Samedi 19 novembre - 14h**  
Rendez-vous Marche avec la  
compagnie « Atelier de Papier »  
Durée : 3h30 environ
- **Samedi 26 novembre - 10h30**  
Spectacle en famille avec la  
compagnie « Bisbilles » pour les  
1-6 ans
- **Samedi 26 novembre - soir**  
Temps fort et restitution avec la  
compagnie « Atelier de Papier »  
au BOULON

### EN DÉCEMBRE

- **Samedi 3 décembre - 10h**  
Atelier Jeux vidéos
- **Du 10 au 25 décembre**  
« En attendant Noël à la  
médiathèque »
- **Samedi 10 décembre - 10h30**  
Conte en famille et atelier créatif  
spécial Noël, Ados & adultes
- **Samedi 17 décembre - 10h30**  
Conte en famille et atelier créatif  
spécial Noël, Enfants & parents
- **Mardi 20 décembre**  
Création de badges originaux  
Atelier créatif à partir de 6 ans
- **Mercredi 21 décembre**  
Spectacle d'histoires de Noël  
Contes à partir de 3 ans
- **Mercredi 28 décembre**  
Séance en famille, Ciné goûter

### L'ESPACE NUMÉRIQUE

Vous souhaitez apprendre à écrire et envoyer des mails, faire des recherches sur internet, déclarer vos impôts en ligne ou en savoir plus sur les dangers de l'internet ?

Participez gratuitement aux cours d'initiation à l'informatique chaque mardi après-midi à l'espace numérique situé à la Médiathèque.

**Informations et inscriptions :**  
Contactez Johan Plouchart à  
[jplouchart@beuvrages.fr](mailto:jplouchart@beuvrages.fr) ou au  
**03.27.14.93.38.**



### POUR LES DIFFÉRENTES ANIMATIONS : INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Par mail : [mediatheque@beuvrages.fr](mailto:mediatheque@beuvrages.fr)  
Par téléphone : 03.27.19.29.60  
Sur place, à la Médiathèque, Place  
Hector Rousseau

### FÉLICITATION !



Aurore Van Brabant,  
jeune maman de la  
rue des Poilus, est la  
1000<sup>ème</sup> inscrite à la  
Médiathèque.

L'événement valait bien la remise de  
la carte lecteur par les élus !



### PIERRICK - BANDE DESSINÉE " QUARTIER LOINTAIN " DE JIRÔ TANIGUCHI

C'est l'histoire d'un homme, la quarantaine, qui, en allant sur la tombe de sa mère, se retrouve projeté dans son propre corps, lorsqu'il était adolescent. Il revit sa vie d'adolescent. C'est mon coup de coeur car cette histoire décrit le Japon de l'époque de façon poétique et en se concentrant sur les émotions des personnages. Ça apporte un point de vue très différent de ce que l'on a l'habitude de voir en BD.

### LOUISA - FILM " LA LOI DU MARCHÉ " DE S.BRIZÉ AVEC VINCENT LUNDON

Le film raconte l'histoire d'un homme, la cinquantaine, qui, après une longue période de chômage, commence un nouveau travail qui le met face un dilemme moral : pour garder un emploi, peut-on tout accepter ? Ce film m'a touchée car le sujet abordé est d'actualité. C'est une belle histoire, réaliste et humaine à la fois, qui traite autrement d'un sujet d'actualité.

Retrouvez dans cette rubrique les naissances, les mariages et les personnes qui nous ont malheureusement quittés, depuis Juin 2016.



HALIPRÉ Leelou  
WAVRANT Amalia  
DERAEDT Zoé  
TESORO Kaïs  
MORELLO Francesco  
BOULEFARD Manel  
VANUYNSBERGHE Eliott  
LEBIK Ilyes  
ZIYAD Outhmân  
GEORGE Sharone  
ZAROURI Lina  
ASSAHLI Myriam  
HELLI Ishak  
WORIGHI Jihane  
DEPREZ PLIEGER Camille  
KAISER Brandon  
KACIMI Léna  
LEGRAND Chloé  
PETIT Clémence  
PODVIN Noa  
MUHAMMAD Kaynat

### Ils sont arrivés !

GOURDIN Amaury  
ZOUBA Medhi  
HAMMI Yohan  
LEVAN Lina  
NASSRALLAH Hodayfa  
DAUTEL Roumayssa-Bint-Adil  
PREVOST Baptiste  
WOLSKI Romain  
WOLSKI Maxime  
NAVEZ Julia  
CORDA Elio  
PATIGNY Elyano  
MALOU Aksil  
CORDA Fabio  
GAUTHEY Jack  
LAGACHE Milyzia  
ZAOUI HARDINEAU Mouna  
DELAY Davy, Daniel, Didier  
QUIQUEMPOIS Pauline, Myriam, Marie-Jo

### Ils se sont unis !

COLLET Jean François - FOURNIER Rebecca  
LEMAITRE Anthony - GILLERON Aurore  
TAQUET Stéphane - NOISETTE Annick  
BOULENT Guillaume - FOURMY Béatrice  
BELADJEL Juba - BESSALEM Lila  
BOTTIER Anthony, Noël - TILMANT Fannie, Blandine  
DERRES Mohamed - AMRI Zahiya  
LEPRÊTRE Thierry René - GALANTH Muriel  
PARMENTIER Gabriel - SOCHA Audrey



LACQUEMENT Renée  
FRANCO Serge  
DETKO Marie-Antoinette  
PHILIPPE Jean  
PIRON Raymonde  
NAVEZ André  
DUSSART Fernande  
HUET Raymond  
CAPRON Noël  
CLOMONT Jean-Paul

### Ils nous ont quittés ...

TAVERNE Gérard  
OLIVIER Yvette  
ROUSSEAU Jeanne  
GRICOURT Michel  
BARBIER Dany  
BERNIER Marguerite, Marie, Noëlla  
GODART DU PLANTY Valentine, Marie, Louise  
LEMOINE Micheline, Blanche, Marie

## AGENDA ET INFOS

### LES ÉVÉNEMENTS À VENIR D'OCTOBRE À DÉCEMBRE

#### Octobre 2016

- **22 octobre - 11h** : Matinée des nouveaux habitants - Espace Dubedout
- **28 & 29 octobre** : Fête d'Automne - Espace Dubedout et Maison du Parc Fénelon
- **Du 19 octobre au 2 novembre inclus** : vacances de la Toussaint / Centre de Loisirs et LALP

#### Novembre 2016

- **11 novembre - 11h30** : Défilé et dépôt de gerbes Monument aux Morts.
- **11 novembre** : Concert de l'harmonie municipale et de la chorale de l'amitié « Honneur à la Marseillaise »

#### Décembre 2016

- **Jeudi 1<sup>er</sup> décembre - 18h** : Sensibilisation aux dangers d'internet - à la Médiathèque - ouvert à tous
- **vendredi 2 décembre - 18h** : Sensibilisation aux dangers d'internet - à la Médiathèque - ouvert à tous
- **Jeudi 8 décembre** : Distribution du colis des seniors - espace Dubedout - de 9h30 à 13h
- **17 & 18 décembre** : Marché de Noël - Place de la Paix
- **Du 17 décembre au 2 janvier inclus** : vacances de Noël / Centre de Loisirs et LALP

Le programme complet de la Médiathèque est à retrouver page 26.

#### PERMANENCES DÉPARTEMENTALES

Pour rencontrer les élus du Canton d'Anzin, Sylvia Duhamel et André Lenquette, vous pouvez vous inscrire par mail à [lucille.huvelle@lenord.fr](mailto:lucille.huvelle@lenord.fr) ou par téléphone au 07.68.82.17.38.

JOURS	DATES	HORAIRES	LIEUX
Chaque 2 <sup>ème</sup> Mercredi du mois	9 novembre 2016 14 décembre 2016 11 janvier 2017	de 16h30 à 18h	Hôtel de Ville



#### LE GUIDE INDISPENSABLE DE LA JEUNESSE 2016/2017 EST SORTI.

Retrouvez-le à l'accueil de l'Hôtel de Ville, au pôle jeunesse, au CCAS ou à la médiathèque.

Téléchargez-le également sur votre smartphone depuis le site internet [www.beuvrages.fr](http://www.beuvrages.fr)

#### MENUS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Envie de savoir ce que vos chers bambins dégustent à la cantine ? Consultez les menus de la restauration scolaire sur [www.beuvrages.fr/vie-pratique/profitez-des-actions-loisirs-et-jeunesse/restauration-scolaire](http://www.beuvrages.fr/vie-pratique/profitez-des-actions-loisirs-et-jeunesse/restauration-scolaire).

#### DES ARRIVÉES EN MAIRIE. AU SERVICE DES BEUVRAGEOIS.

**Farida BOUCHENNA** et **Johan MIONNET** ont intégré le CCAS en tant qu'accompagnants depuis août 2016.

**Emeline BUCHART**, en service civique volontaire, apporte sa collaboration au fonctionnement des dynamiques citoyennes (conseil citoyen, projet associatif, ...), au sein du CCAS depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2016.

**Marjolaine DEBRAS** a intégré le service communication en juin 2016.

**Laurelane DUREUX** est la nouvelle agent d'accueil du CCAS.

**Maud LANCELOT** a pris ses fonctions au sein du service des finances en qualité d'adjointe administrative, le 1<sup>er</sup> octobre 2016.



#### RAPPEL : LES NUMÉROS INDISPENSABLES

##### • Les numéros d'urgence :

- 17 : Police Secours
- 18 : Sapeurs-pompiers
- 15 : SAMU
- 112 : Appel d'urgence européen

##### • La collecte des déchets

- 03.27.45.89.42 (collecte des encombrants)
- 03.27.30.50.60 (collecte des déchets, colonnes enterrées)

##### • Allo prévention expulsion

- 0810 001 505 (numéro surtaxé, les personnes qui le souhaitent sont rappelées).



#### LA VILLE DE BEUVRAGES SUR INSTAGRAM !

Partagez, depuis votre smartphone, des photos de la commune de Beuvrages sur le plus célèbre des réseaux sociaux en matière de publication d'image. N'oubliez pas d'indiquer le #beuvrages sur vos clichés !

#### DEVENEZ RÉSERVISTE DANS LA POLICE OU LA GENDARMERIE

**COMMENT DEVENIR RÉSERVISTE DE LA POLICE ET DE LA GENDARMERIE**



Être de nationalité française



Être apte physiquement et moralement



Être en règle au regard des obligations de service national



Ne pas avoir eu de peine criminelle

**RÉSERVISTE DANS LA POLICE**

**QUI ?**

- Policiers retraités depuis moins de 5 ans
- Anciens adjoints de sécurité
- Citoyens de 18 à 65 ans

**QUELLE FORMATION ?**

30 jours dans une école nationale de police

**QUELLE MOBILISATION ?**

Jusqu'à 90 rotations de 7h par an qui ouvrent droit à une indemnité journalière

**POUR CANDIDATER**

Rendez-vous sur : <http://www.police-nationale.interieur.gouv.fr>

**RÉSERVISTE DANS LA GENDARMERIE**

**QUI ?**

- Gendarmes retraités jusqu'à 64 ans
- Citoyens de 17 à 40 ans

**QUELLE FORMATION ?**

Préparation militaire de 15 jours et formation dans une unité de gendarmerie

**QUELLE MOBILISATION ?**

Jusqu'à 90 jours de service par an et formation dans une unité de gendarmerie

**POUR CANDIDATER**

Rendez-vous sur : <http://www.la-gendarmerieinterne.fr/>

#### ERRATUM - MÉDIATHÈQUE :

Dans l'article consacré à la médiathèque dans le dernier numéro du magazine municipal, une information est à ajouter sur la **gratuité des inscriptions**. En effet, celle-ci est effective également pour **les enfants scolarisés à Beuvrages** ainsi que pour **ceux qui travaillent sur la commune**. De quoi contenter un public nombreux puisque 1020 usagers se sont inscrits en à peine 8 mois d'ouverture !



## CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ : ANTICIPEZ VOS DÉPARTS À L'ÉTRANGER !

### Pièces à fournir :

- copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois
- 2 photos d'identité originale
- le livret de famille
- un justificatif de domicile original de moins de 3 mois
- pour un enfant mineur, présence OBLIGATOIRE d'un des deux parents et de l'enfant

Rendez-vous au bureau de la Police Municipale / informations : 03.27.19.29.65

### PLAN CANICULE 2016 :

**356 appels téléphoniques** ont été réalisés par les agents et des membres du conseil d'administration du CCAS durant l'été. **32 visites à domicile** ont également été effectuées auprès des personnes recensées.



### VIDÉO PROTECTION

**Deux nouvelles caméras** seront prochainement installées sur la ville afin d'assurer votre protection : elles seront situées rue Gressiez et Résidence Château Mallet.

### DÉCHETS VERTS

La **dernière collecte des déchets verts** est fixée au **7 novembre 2016**. Reprise au printemps 2017.

### NOUVEAU !

#### CONCOURS PHOTO SOUVENIR



Cette photo a été prise lors de la venue de Jacques Chirac, alors Président de la République, à Beuvrages. Mais à quelle date exactement ?

Vous avez la réponse ?

Alors adressez-la **avant le 15 Novembre 2016** soit :

- par mail à [aobin@beuvrages.fr](mailto:aobin@beuvrages.fr)
- par courrier à Ville de Beuvrages - service communication - parc Fénélon - BP 66 - 59192 Beuvrages.

Un tirage au sort désignera le gagnant d'une Powerbank, une batterie portative pour smartphone.

## 44.8 MILLIONS\* DE PERSONNES SONT DÉJÀ INSCRITES, ET VOUS ?



Vous avez plus de 18 ans et vous n'êtes pas encore inscrits sur les listes électorales ?

Vous avez changé d'adresse ou vous avez emménagé en 2016 sur la commune ? Afin que votre inscription soit effective au 1er mars 2017, votre formulaire d'inscription et les pièces justificatives doivent être impérativement parvenus en mairie **avant le 31 décembre 2016**.

### Documents à fournir

- le formulaire d'inscription dûment renseigné que vous pouvez télécharger sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)
- une photocopie d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité (carte nationale d'identité, permis de conduire ou passeport)

### ON VOUS CONSEILLE

Les réseaux-sociaux d'information



Facebook

- Tous les valenciennois ici
- Préfet du nord
- Valenciennes métropole
- Valenciennes tourisme & congrès
- Nord le département
- Parc naturel Scarpe Escaut
- Médiathèque de Beuvrages



Twitter

- @VA tourisme
- @val métropole
- @bdp\_nord (médiathèque du nord)
- @lavoixdunord
- @prefet59 (prefet du nord)
- @citécongrèsval
- @lenord

### LA CAMPAGNE D'HIVER DES RESTOS DU COEUR REPREND DU SERVICE

Les inscriptions auront lieu à la Maison de quartier, Place de Bruxelles :

- le jeudi 27 octobre, de 9h à 12h.
- le mercredi 2 novembre, de 14h à 17h.
- le jeudi 3 novembre, de 9 à 12h.

**Pièces justificatives à fournir** : pièce d'identité, justificatifs de ressources et justificatifs de charges.



### DISPARITIONS ...

Pascal HONICK, adjointe administrative au Centre Technique Municipal, nous a quitté le 12 juin dernier.

Valentine MEUNIER s'est éteinte le mercredi 5 octobre 2016. Très investie, que ce soit aux « Restos du Cœur » ou dans les clubs de loisirs du 3<sup>ème</sup> âge, Valentine avait 92 ans.

L'ensemble des élus et des agents communaux s'associent à la peine et à la douleur vécues par les familles.

### DU NOUVEAU À L'ASSOCIATION « LOISIRS DES BIBERLOTS »

Après 37 années dans la vie associative de Beuvrages, Geneviève Cauchain a passé la main. Le nouveau président élu est Ghislain Hue. Les membres de son association n'ont pas hésité à la féliciter pour son départ et son investissement sans faille !



## AGENDA ET INFOS

- un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture de téléphone, d'électricité ou de gaz).

Rendez-vous à l'Hôtel de Ville - informations : service Etat-Civil 03.27.14.93.05.

**À NOTER** : Les prochaines élections, les présidentielles, auront lieu le 23 avril et le 7 mai 2017. Les élections législatives qui désignent les députés qui siègeront à l'Assemblée Nationale sont prévues les 11 et 18 juin 2017.

**Permanence en mairie - Service Etat civil - le samedi 31 décembre de 14h à 16h.**

**A lire dans votre prochain numéro du magazine municipal, du changement dans les bureaux de vote !**

\* source : [www.viepublique.fr](http://www.viepublique.fr) - Mars 2016

**Les différents textes sont publiés sans retouche et n'engagent que leurs auteurs respectifs**

### Liste : « Ensemble au service de tous »

Il nous a été reproché de ne pas donner de la vie dans notre commune. Vos représentants sont sur le terrain toute l'année afin de satisfaire vos demandes. Inutile de détailler l'ensemble des activités que nous réalisons. Néanmoins, de nombreux rendez-vous tels que la semaine bleue, les quartiers d'été, le marché de Noël ponctuent l'année.

La culture est omniprésente et fortement plébiscitée. La Médiathèque vient d'accueillir la 1 000<sup>ième</sup> adhérente en moins de 6 mois d'existence.

Nous espérons finaliser de nouvelles constructions pour les personnes âgées, adaptées et adaptables, afin que toutes et tous puissent vivre heureux dans une ville rénovée. Le nouveau projet est en cours. Le démarrage ne saurait tarder.

Quant à la sécurité, les zones sensibles ont été répertoriées. Les premiers résultats commencent à être visibles, l'été a par ailleurs été relativement calme.

Félicitons les membres du Conseil citoyen qui ont œuvré et œuvrent pour le bien-être de tous.



### Liste : « De la vie dans la Ville »

Et si la municipalité vous demandait votre avis ?!

Lors des vœux le 20 janvier salle Dubedout (salle d'art et culture, souvent vide et interdite aux associations !) le Maire et un saltimbanque.... c'est-à-dire la voix du maire, nous présentaient à grand renfort de superlatifs les Beuvrageois sélectionnés pour constituer le premier conseil citoyen de notre ville. Très bien ! Nous espérons le voir étendu à toute la ville!! Mais depuis 9 mois PLUS RIEN !, n'était-ce que de la poudre aux yeux !! C'était, il est vrai, une obligation faite par le ministère de la ville pour l'obtention d'une subvention !!

Nous avons l'espoir de voir la DEMOCRATIE PARTICIPATIVE s'installer à Beuvrages. Qu'on allait, enfin, vous donner la parole. bernique !! Pourtant les sujets ne manquent pas : la sécurité et le vivre ensemble, les problèmes de logement, l'aspect social, la lutte contre l'isolement, .... Ce sera la tâche d'une autre municipalité, une municipalité, mes chers concitoyens, plus humaine, plus attentive à vos problèmes!!

Les élus du groupe « De la vie dans la ville »

### Liste : « Après l'urbain, passons à l'humain »

Texte non communiqué.

# BALADES

CET AUTOMNE  
CHAUSSEZ VOS PLUS BELLES BASKETS  
POUR PROFITER D'UN PROGRAMME  
DE SPECTACLES... EN MOUVEMENT !

# POUR

# TOUS



CENTRE NATIONAL  
DES ARTS DE LA RUE

**DU 20 AU 30 OCTOBRE**

**AVEC LA CIE VICTOR B,  
LA CIE ATELIER DE PAPIER ET PHILAMBULE**

**À ONNAING, BEUVRAGES,  
FRESNES-SUR-ESCAUT ET BRUAY-SUR-ESCAUT**

**GRATUIT POUR TOUTE LA FAMILLE**

**INFOS : Médiathèque de Beuvrages - 03.27.19.29.60**





**médiathèque**  
DÉPARTEMENTALE

**Nord**  
le Département

# les uns, les autres

**Vivre ensemble**

**Du 2 au 26 novembre 2016**  
Médiathèque de Beuvrages

Informations et programme : [www.beuvrages.fr](http://www.beuvrages.fr)

**Bibliothèques en Fête**